

Je diffère sans doute d'opinion avec quelques-uns de mes collègues à propos du tarif, puisque je viens de l'est du Canada où les modifications nous préoccupent également. Le député de Végréville (M. Mazankowski) a bien raison de dire que la mesure législative ne touche pas que l'ouest du pays.

Les provinces de l'Est profitent des céréales et des grains de provende cultivés dans l'Ouest. Toutes les régions sont reliées entre elles. Le gouvernement est fort mal avisé de s'en prendre de manière aussi arbitraire et unilatérale à l'économie canadienne, à ce programme qui favorise depuis si longtemps le transport du grain de l'Ouest.

Si je pense différemment de certains députés, je partage l'avis que le ministre a eu la sagesse d'exprimer jeudi matin, à l'ouverture du débat. Il a alors admis qu'il existait des divergences d'opinions. J'en conviens et j'admets aussi qu'un consensus s'est dégagé depuis les premiers communiqués de presse sur la question. Il y a eu des modifications d'apportées au tarif de base et, de l'aveu général, cela devait se faire.

M. Lang: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne voudrais pas que la Chambre soit induite en erreur. Il n'y a pas eu de motion de clôture; c'est une motion d'attribution du temps qui a été présentée à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi. Celui-ci sera renvoyé au comité, puis nous aurons la troisième lecture.

M. Nowlan: Monsieur le Président, malgré tout mon respect pour le député, il fait erreur. J'ai plus d'expérience que lui à la Chambre. Quand on attribue une journée de plus au débat sur une mesure aussi fondamentale que celle-ci, ce n'est peut-être pas une motion de clôture, mais c'est ainsi que la population le comprend. Le gouvernement a l'air de mal saisir ce qui se passe à la Chambre. A vrai dire, le gouvernement est tellement axé sur le centre du Canada, notamment le Québec et l'Ontario, qu'il ne parvient pas à saisir ce qui se passe ailleurs au Canada. Dans l'Ouest et dans l'Est ainsi que dans toutes les autres régions du pays qui se penchent objectivement sur cette mesure, les gens estiment que le gouvernement s'arrange toujours pour imposer la clôture et qu'il n'acceptera aucun autre compromis ni aucun autre changement.

• (1740)

Je voudrais demander au ministre ce qu'il aurait pensé si son caucus libéral avait imposé la clôture à l'une de ses propositions, bien avant que le caucus du Québec ne l'entraîne dans une alliance quelque peu équivoque avec certains syndicats du blé pour l'obliger, malgré lui, à se tourner vers l'avenir et vers le changement. Il s'agissait non pas des syndicats du blé de l'Ouest, mais du caucus libéral du Québec.

Je vais vous poser une question purement hypothétique, monsieur le Président. Supposons que le Pas du Nid-de-Corbeau se trouve au Québec, comme la majorité libérale vient de cette province, pensez-vous que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau serait aboli au Québec si la situation était renversée? Voilà ce que je voudrais faire comprendre aux députés d'en face au cours des brèves dix minutes ou même cinq minutes qui me restent, car j'ai appris, et je parie que les députés d'en face ne saisissent pas toute l'importance de la chose, car moi-même je ne l'ai pas saisie tout de suite, qu'il y a dans l'Ouest

Transport du grain de l'Ouest—Loi

125,000 céréaliers détenteurs de permis. Si nous avons dix heures et cinquante minutes de débat, soit 650 minutes, il suffit de faire un rapide calcul pour constater qu'ils ont chacun droit à un tiers de seconde pour faire entendre leur point de vue à la Chambre avant la clôture ou l'attribution de temps.

Comme Shakespeare l'a dit il y a bien longtemps: «Ce que nous appelons une rose embaumerait autant sous un autre nom», et s'il s'y trouve une épine, elle va vous piquer et vous blesser comme n'importe quelle rose, si belle soit-elle. Et cette mesure va faire beaucoup de tort aux habitants de toutes les régions du pays, monsieur le Président. Vous le savez. Il y a là toute une arithmétique. A part les députés de l'Ontario et du Québec, il y a 28 députés libéraux des huit autres provinces. Pourtant, nous avons en Alberta 21 députés, peu importe leur appartenance politique, contre 21 députés ministériels originaires de provinces autres que les deux provinces du centre. Pas étonnant si ces députés s'inquiètent d'un déséquilibre ou d'une mesure unilatérale que le gouvernement ne voudrait jamais prendre si la situation était renversée.

Que penserait le gouvernement si les prochaines élections permettaient au parti conservateur d'obtenir un appui massif, comme ce sera sans doute le cas? Si le parti libéral est pressé d'écrire son épitaphe, il prépare aujourd'hui son voyage pour l'éternité en imposant la clôture au lieu de laisser le débat se poursuivre pendant une période de temps raisonnable. En agissant comme il l'a fait aujourd'hui, monsieur le Président, il a poussé l'opposition à durcir son point de vue contre cette mesure unilatérale qu'il n'emportera pas en paradis.

Comme mon ami, le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) l'a dit, c'est exactement la même chose que pour la constitution. Il ne l'a pas emportée en paradis. Il en sera de même pour le projet de loi à l'étude. Que dirait le parti au pouvoir, monsieur le Président, si, après les prochaines élections, avec un gouvernement conservateur, majoritaire et bien représenté dans l'Ouest, un ministre décidait, à cause des pressions exercées par le caucus de quelque province, d'imposer des droits spéciaux aux usagers de la Voie maritime du Saint-Laurent pour favoriser les ports de Vancouver, Prince Rupert et Churchill? Est-ce qu'une telle mesure serait dans l'intérêt national?

Pour les habitants de l'Ouest, le tarif du Nid-de-Corbeau reflète un manifeste économique qui date de 1897. De façon brutale, le ministre de l'Agriculture supprime maintenant ce tarif en imposant la clôture. Examinons un peu l'un de nos manifestes culturels sur lesquels la majorité des députés s'étaient prononcés à la Chambre, en l'occurrence la loi sur les langues officielles. Supposons qu'après les prochaines élections, il y ait un déséquilibre entre les représentants des diverses régions et que des députés cèdent aux pressions d'un caucus provincial ou régional et disent: «Débarrassons-nous de la loi sur les langues officielles parce qu'elle coûte trop cher.» Le regretté et très honorable M. Pearson avait dit, et je suis bien d'accord, que nous devons payer pour garder le Canada uni. Si c'est ce que nous sommes prêts à sacrifier pour faire respecter nos mesures culturelles, pourquoi ne pas attacher un peu d'importance à nos mesures à caractère économique? C'est ce que le gouvernement essaie de détruire, monsieur le Président.